



Avril 2023

## L'emploi menacé dans le Groupe BPCE (Banques Populaires - Caisses d'Épargne)

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Les entreprises bancaires françaises, dont le Groupe BPCE réalisent des bénéfices importants année après année. Si leur bonne santé financière est une très bonne chose pour l'économie, certaines de leurs pratiques sont beaucoup moins avouables.

En effet, le Groupe BPCE (auquel appartiennent les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne et le Crédit Coopératif, qui sont des établissements bancaires dits « bien ancrés dans les territoires ») prévoit **d'accélérer la délocalisation à Porto d'emplois** d'une de ses filiales informatiques (BPCE Infogérance et Technologies, ou plus simplement BPCE-IT).

BPCE-IT gère les activités de production informatique du Groupe BPCE. Ses 2500 salariés (1600 sous contrat et 900 prestataires externes intégrés aux équipes) sont répartis sur 18 sites en France. Une récente étude, commanditée par la Direction, a montré que **BPCE-IT est très performante** dans sa configuration actuelle (1<sup>er</sup> au niveau français, 2<sup>ème</sup> au niveau européen).

Pourtant, le projet du Groupe BPCE prévoit de **supprimer 379 emplois français** (occupés par des prestataires externes) et d'accentuer fortement la présence au Portugal pour arriver à plus de 500 salariés travaillant pour BPCE-IT. Au total, **le Groupe BPCE compte déjà plus de 2000 salariés au Portugal**. En effet, la main d'œuvre y est moins chère. Un groupe qui a fait 4 milliards € de bénéfices annuels en 2021 et en 2022 ne peut-il pas financer son fonctionnement sans s'appuyer sur du dumping social ?

Plusieurs articles ont été publiés dans la presse à ce sujet ([Les Echos](#) du 17 février 2023, [Le Monde Informatique](#) le 20 février 2023). De plus, **fait unique dans l'histoire de BPCE-IT, 30% des salariés ont débrayé** le 17 janvier 2023 à la demande de l'intersyndicale (**CFDT, CFTC, CGT, UNSA, SNB-CGC, SUD-Solidaires**) pour protester contre ces délocalisations. Le CSE, consulté sur ce projet, a rendu un avis unanimement défavorable le 23 février 2023. Malgré cela, les dirigeants de BPCE-IT et du Groupe BPCE restent sourds et vont mettre en place ce projet **destructeur d'emplois en France**. Nous avons toutes les raisons de craindre que le Groupe poursuive ces délocalisations pour **réaliser encore plus de profits**.

Notez également que ces délocalisations vont engendrer un grand nombre de déplacements en avion de la France vers Porto alors que l'urgence climatique est une évidence et que nous faisons face à une sécheresse hivernale inédite.

Au moment où le gouvernement envisage l'augmentation de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, ces délocalisations à l'étranger sont autant d'emplois français qui **ne cotiseront plus à notre système social**. Aussi, ce groupe bancaire n'a-t-il pas le devoir de rendre à l'état ce que celui-ci lui apporté quand il allait mal (7 milliards € d'aide de l'état lors de la crise des « subprimes » en 2008, remboursés depuis, mais sans lesquels le Groupe n'existerait certainement plus aujourd'hui, ainsi que tous les allègements de charges sociales qui ont remplacés le CICE) ?

Nous tenions par ce courrier à vous alerter sur les pratiques du Groupe BPCE. Trouvez-vous normal que le **2ème groupe bancaire mutualiste français délocalise une partie de ses emplois à l'étranger** malgré des bénéfices records et des aides de l'état ?

Bien Cordialement,

**Les 6 Organisations Syndicales de chez BPCE-IT**